



Association des professionnels et superviseurs
Association of Professionals and Supervisors

Le 7 juillet 2008

COMMUNIQUÉ

Les négociations se poursuivent avec diligence

En dépit de la période des vacances, les échanges se poursuivent entre les parties dans le but d'en arriver à une entente pour le renouvellement de la convention collective de l'APS.

Dans la foulée de la signature de l'entente-cadre, un comité restreint s'est attaqué au défit de traduire en langage contractuel les ententes conclues au niveau des principes lors de la phase initiale des négociations. De plus le comité d'écriture avait le mandat de proposer des versions anglaises ou françaises des textes puisque chaque langue possède un statut égal dans la convention APS. Les parties travaillaient en fonction d'un délai qui se terminait le 13 juin.

Le gros de la tâche a été complété, mais il reste encore du travail à faire. L'équipe de l'APS se réunira lors du week-end du 8 août pour se pencher sur les résultats de ces travaux ainsi que pour arrêter son plan d'action pour la prochaine ronde de rencontres avec l'employeur prévue pour les 21, 22 et 23 août.

Certains sujets ont fait l'objet de discussions sans qu'il y ait d'entente finale, comme par exemple la question des révisions de tâches tandis que d'autres ne sont tout simplement pas encore sur la table des négociations, comme notre participation au CCAS et le plan dentaire.

Malgré tout le climat demeure serein entre les parties et l'APS continue d'espérer un climat de travail meilleur pour ses membres à la suite de cette négociation.